

MONTBARD

TIRAGE AU SORT PUBLIC DES JURÉS D'ASSISES

MARDI 28 MAI 2024 à 10h00

*Espace Paul Eluard
(Place Gambetta)*

15 électeurs Montbardois et **33** électeurs du canton de Montbard
susceptibles de siéger à la Cour d'Assises

Celui-ci étant public, les administrés pourront y assister

En tant que citoyen, tout électeur peut être appelé à siéger à la cour d'assises, aux côtés de juges professionnels, pour juger les affaires pénales les plus graves.

Conditions exigées pour être Juré :

- être de nationalité française
- être âgé d'au moins 23 ans au 01.01.2025
- être inscrit sur les listes électorales,
- savoir lire et écrire le français
- n'avoir jamais été condamné à une peine de prison supérieure à 6 mois
- ne pas exercer les fonctions de ministre, préfet, militaire en activité
- ne pas avoir déjà rempli cette fonction au cours des cinq dernières années